

forge.chapril.org - Tâche récurrente #5524

Modération des dépôts

09/08/2021 13:37 - Pierre-Louis Bonicoli

Statut:	En cours de traitement	Début:	16/08/2021
Priorité:	Normale	Echéance:	19/04/2022
Assigné à:	Pierre-Louis Bonicoli	% réalisé:	84%
Catégorie:		Temps estimé:	0.00 heure
Version cible:	Backlog		
Description			
<ul style="list-style-type: none">• https://forge.chapril.org/admin/repos?sort=newest&q=• Examiner tous les dépôts (même privés) créés depuis la dernière opération de modération et de plus de 15 jours afin de vérifier que la licence utilisée respecte les CGU:<ul style="list-style-type: none">◦ mention de la licence accessible clairement◦ licence admise• Examiner également les wikis des projets afin de vérifier que le contenu respecte les CGU			
Sous-tâches:			
Tâche récurrente # 5530: Licence du dépôt Sudoku			Fermé
Tâche récurrente # 5531: Licence du dépôt gemini-site et du dépôt n°100			Fermé
Tâche récurrente # 5532: Licence du dépôt date-poll-sf5			Fermé
Tâche récurrente # 5615: contacter les propriétaires des dépôts publics sans licence			En cours de traitement
Tâche récurrente # 5846: contacter les propriétaires des dépôts privés sans licence			En cours de traitement
Demandes liées:			
Copié depuis forge.chapril.org - Tâche récurrente #5471: Modération des comptes		Fermé	15/07/2021 31/03/2022
Copié vers forge.chapril.org - Tâche récurrente #5530: Licence du dépôt Sudoku		Fermé	16/08/2021 17/08/2021

Historique

#1 - 09/08/2021 13:37 - Pierre-Louis Bonicoli

- Copié depuis Tâche récurrente #5471: Modération des comptes ajouté

#2 - 09/08/2021 14:23 - Pierre-Louis Bonicoli

- Description mis à jour

#3 - 09/08/2021 14:45 - Pierre-Louis Bonicoli

- Sujet changé de Modération des dépôts à [DRAFT] Modération des dépôts

#4 - 11/08/2021 02:30 - Pierre-Louis Bonicoli

J'ai fait une passe sur l'ensemble des dépôts créés il y a plus de 15 jours (cela concerne donc les dépôts ayant un ID compris entre 1 et 285).

J'ai trié les dépôts en différents groupes:

- Dépôts publics avec une licence propriétaire (3)
- Dépôts privés avec une licence propriétaire et presque vides (1)
- Dépôts publics sans licence (17)
- Dépôts privés sans licence (16)
- Dépôts publics sans licence et presque vides (8)
- Dépôts privés sans licence et presque vides (7)
- Dépôts publics sans commit (5)
- Dépôts privés sans commit (5)

Afin de ne pas rendre public le nom des dépôts privés, j'ai posté le détails des groupes sur la liste de diffusion privée forge-support.

CPM et Loic: que pensez-vous des deux points suivants:

1. Je proposais précédemment de contacter les propriétaires des dépôts par mail. Ne serait-il pas plus judicieux de créer un ticket dans chacun des projets concernés ?
Cela ne fonctionnera pas avec les dépôts archivés - parce qu'on ne peut alors pas créer de ticket, ni avec les dépôts pour lesquels les tickets sont désactivés.

Sur la soixantaine de dépôts épinglés, deux sont archivés et deux autres ont désactivés la fonctionnalité de tickets - qui pourrait être réactivée le temps de la mise en conformité.

2. Que faire pour les dépôts sans aucun commit ? Ne rien faire semble avoir le plus de sens.

#5 - 12/08/2021 22:33 - Christian P. Momon

- Statut changé de Nouveau à En cours de traitement

Je proposais précédemment de contacter les propriétaires des dépôts par mail.

Ne serait-il pas plus judicieux de créer un ticket dans chacun des projets concernés ?

Cela ne fonctionnera pas avec les dépôts archivés

J'ai envie de dire non. Un contact direct me semble approprié.

En tant que contributeur externe, il m'arrive d'ouvrir des tickets par rapport au sujet de la licence, mais là le message est envoyé en tant qu'animateur du service.

La motivation du ticket serait « orthogonale » au but du projet, du coup, ça ferait un peu hors-sujet.

Et du coup, ça permet d'être homogène dans les traitements et avec moins de manipulations (peut-être).

Par contre, les CGU parlent des administrateurs, ça peut faire plus de destinataires à joindre :-/

Que faire pour les dépôts sans aucun commit ? Ne rien faire semble avoir le plus de sens.

Ça me va. Traitons déjà les autres cas et reposons-nous la question après :D

J'aurais envie de dire que faire une campagne de ménage de ces projets a du sens, mais peut-être pas à la même fréquence, lorsqu'ils dépassent une longue période à fixer librement :D

#6 - 16/08/2021 01:52 - Pierre-Louis Bonicoli

- Sujet changé de [DRAFT] Modération des dépôts à Modération des dépôts

#7 - 16/08/2021 02:12 - Pierre-Louis Bonicoli

- Copié vers Tâche récurrente #5530: Licence du dépôt Sudoku ajouté

#8 - 22/09/2021 03:35 - Pierre-Louis Bonicoli

Je me propose de réaliser les actions ci-dessous, qu'en pensez vous ?

Pour chaque dépôt sans licence (public, privé, presque vide ou pas):

1. envoi d'un mail à l'auteur en indiquant qu'une licence libre doit être utilisée

2. si aucune licence n'a été ajoutée au bout d'un mois: suppression du projet sans garder de sauvegarde

Une alternative serait de cacher les dépôts (en changeant le propriétaire, le passant privé et en l'archivant) au bout d'un mois puis de les supprimer au bout de 15 jours - au cas où un auteur d'un projet nous contacterait qu'une fois le dépôt inaccessible.

#9 - 01/12/2021 21:25 - Pierre-Louis Bonicoli

- Description mis à jour

Suite à la discussion du [1er décembre 2021](#), ajout de la mention que tous les contenus des wikis des projets doivent respecter les CGUs.

#10 - 23/02/2022 21:52 - Pierre-Louis Bonicoli

- Description mis à jour

#11 - 19/03/2022 02:02 - Pierre-Louis Bonicoli

Le cas des dépôts privés devra être rediscuté lors de la [prochaine réunion animsys](#).